

IV.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

POUR L'EXERCICE 1904.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1904 s'élève à	fr.	27,123,600	»
Les crédits alloués par le Budget de 1903 montent à		26,834,550	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	269,050	»

La comparaison entre les deux exercices s'établit de la manière suivante pour les deux sections du Budget :

A. — Dépenses ordinaires.

Exercice 1904	fr.	26,198,600	»
— 1903		25,949,550	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	249,050	»

B. — Dépenses exceptionnelles.

Exercice 1904	fr.	925,000	»
— 1903		905,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.		20,000	»

Soit en plus	fr.	269,050	»
------------------------	-----	---------	---

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	543,000	»
— alloué pour 1903.		523,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	20,000	»

destinée à accorder des augmentations de traitement réglementaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 5. — *Matériel.* (Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1904.	fr.	83,000	»
— alloué pour 1903		80,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	3,000	»

destinée à l'achat d'ouvrages concernant les législations étrangères.

La charge temporaire est maintenue en vue de poursuivre l'ameublement de l'hôtel et des bureaux du Ministère.

CHAPITRE II.

ORDRE JUDICIAIRE.

ART. 6. — *Cour de cassation. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	288,000	»
— alloué pour 1903		291,000	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	3,000	»

résultant de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

ART. 8. — *Cours d'appel. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	1,372,000	»
— alloué pour 1903		1,344,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	28,000	»

résultant de la création de trois places de magistrat à la Cour d'appel de Bruxelles et de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

ART. 10. — *Tribunaux de première instance et de commerce. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	3,230,000	»
— alloué pour 1903.		3,192,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	38,000	»

résultant de la création d'une place de greffier adjoint et de trois places de commis de parquet, ainsi que de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 11. — *Tribunaux de première instance et de commerce. — Indemnité aux greffiers pour le matériel des greffes.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	29,000	»
— alloué pour 1903		27,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	2,000	»

nécessité par l'accroissement du nombre des affaires, lequel occasionne une consommation plus considérable de fournitures, et par l'extension de l'emploi des formules imprimées.

ART. 12. — *Justices de paix et tribunaux de police. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	2,082,000	»
— alloué pour 1903.		2,040,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	42,000	»

résultant de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

CHAPITRE III.

JUSTICE MILITAIRE.

ART 14. — *Cour militaire. — Personnel. — Indemnités pour le service du secrétariat de l'auditeur général.*

Crédit demande pour 1904	fr.	40,500	»
— alloué pour 1903		40,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	500	»

résultant de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

ART. 16. — *Conseils de guerre. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	98,500	»
— alloué pour 1903		98,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	500	»

résultant de l'application des lois et règlements concernant les traitements.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VII.

CULTES.

ART. 27. — *Clergé supérieur du culte catholique.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	318,300	»
— alloué pour 1903		319,500	»
		<hr/>	
	DIMINUTION.	fr.	1,200 »

résultant de l'application de la loi concernant les traitements.

ART. 28. — *Clergé inférieur du culte catholique.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	5,777,000	»
— alloué pour 1903.		5,720,000	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION.	fr.	57,000 »

La création projetée d'un certain nombre de places nécessitera une dépense évaluée à 30,000 francs; d'autre part, l'accroissement de certains traitements conformément aux dispositions légales sur la matière exigera une somme de 27,000 francs.

ART. 30. — *Culte protestant et anglican. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	89,900	»
— alloué pour 1903		88,000	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION.	fr.	1,900 »

destinée à rémunérer les services de deux pasteurs adjoints.

ART. 32. — *Culte israélite. — Personnel.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	24,500	»
— alloué pour 1903		23,150	»
		<hr/>	
	AUGMENTATION.	fr.	1,350 »

destinée, à concurrence de 1,200 francs, à la création d'une place de ministre officiant du culte israélite à Ostende, et à concurrence de 150 francs à la rémunération des services d'un ministre officiant à Spa pendant l'été.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE VIII.

BIENFAISANCE.

Écoles de bienfaisance de l'État.

ART. 39. — *Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du Gouvernement.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	762,200	»
— alloué pour 1903		822,200	»
		<hr/>	
DIMINUTION.	fr.	60,000	»

Cette somme est transférée à l'article 40, sur lequel seront désormais imputées les dépenses d'achat de bétail, ces dépenses se rattachant au matériel du domaine agricole.

ART. 40. — *Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. Bâtiments et immeubles.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	269,500	»
— alloué pour 1903		209,500	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	60,000	»

expliquée dans la note relative à l'article 39.

CHAPITRE IX.

PRISONS.

ART. 47. — *Traitements des fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1904.	fr.	1,384,000	»
— alloué pour 1903.		1,344,000	»
		<hr/>	
AUGMENTATION.	fr.	40,000	»

destinée, à concurrence de 30,000 francs, à payer les traitements attachés aux nouvelles places d'employés dont la création a été reconnue nécessaire, et, à concurrence de 10,000 francs, à accorder des augmentations de traitement réglementaires.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 48. - *Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés.*

Crédit demandé pour 1904	fr.	50,200	»
— alloué pour 1903		11,200	»
		<hr/>	
AUGMENTATION	fr.	19,000	»

destinée à payer les indemnités de logement de deux chefs surveillants, des aumôniers des prisons de 3^e classe et des instituteurs.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XIII.

SERVICES DIVERS.

ART. 60. — *Construction d'une maison de refuge pour femmes.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Le crédit partiel porté depuis plusieurs années au Budget en vue de la construction de l'établissement dont il s'agit est resté jusqu'ici sans emploi par suite de difficultés rencontrées dans l'étude du projet, notamment quant à l'emplacement.

Actuellement, on prévoit que les fondations pourront être exécutées en 1904.

ART. 61 — *Construction de prisons cellulaires à Audenarde, à Turnhout et à Bruxelles. — Achat de terrains. — Plans. — Travaux de construction et de parachèvement.*

Crédit demandé : 600,000 francs.

Destiné principalement aux travaux de superstructure de la prison de Bruxelles située sur le territoire de Forest.

ART. 62. — *Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'État.*

Crédit demandé : 25,000 francs.

Destiné à divers travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance, notamment à celles de Moll, Saint-Hubert et Namur.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 63. — *Construction et ameublement d'une école de bienfaisance à Ypres. — Parachèvement. — Achat de terrains.*

Crédit demandé : 200,000 francs.

Ce crédit est destiné au paiement du prix des terrains à exproprier en vue d'isoler l'établissement, du coût de certains travaux complémentaires décidés conformément à l'avis de la Commission spéciale, et d'une partie de l'ameublement des locaux.

PROJET DE LOI.

WETSONTWERP.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics :

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de la Justice pour l'exercice 1904 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-six millions cent nonante-huit mille six cents francs. 26,198,600 »

2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de neuf cent vingt-cinq mille francs 925,000 »

Soit ensemble à la somme de vingt-sept millions cent vingt-trois mille six cents francs. fr. 27,123,600 » conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 10 octobre 1903.

LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomstenden, Heil!

Op de voordracht van Onze Ministers van Justitie en van Financiën en Openbare Werken, en volgens advies van Onzen Ministerraad,

WIJ HEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN :

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden :

EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Ministerie van Justitie voor het dienstjaar 1904 is vastgesteld :

1° Voor de gewone uitgaven, op de som van zes en twintig millioen honderd acht en negentig duizend zes honderd frank fr. 26,198,600 »

2° Voor de buitengewone uitgaven, op de som van negen honderd vijf en twintig duizend frank 925,000 »

Te zamen op de som van zeven en twintig millioen honderd drie en twintig duizend zes honderd frank. fr. 27,123,600 » overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laken, den 10^{en} October 1903.**LÉOPOLD.**

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

VAN 'S KONINGS WEGE :

*De Minister van Justitie,***J. VAN DEN HEUVEL.***Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,**De Minister van Financiën
en Openbare Werken,***P. DE SMET DE NAEYER.**

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE POUR L'EXERCICE 1904.

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.			
1	Traitement du Ministre	21,000 »	
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	545,000 »	
3	Matériel. (<i>Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire</i>)	85,000 »	669,500 »
4	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques. — Quote-part de la Belgique dans les frais de la Commission pénitentiaire internationale	9,000 »	
5	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger	15,500 »	
CHAPITRE II.			
ORDRE JUDICIAIRE.			
6	<i>Cour de cassation.</i> — Personnel	288,000 »	
7	<i>Cour de cassation.</i> — Matériel. — Indemnités au greffier pour le matériel du greffe	5,200 »	
8	<i>Cours d'appel.</i> — Personnel.	1,572,000 »	
9	<i>Cours d'appel.</i> — Matériel. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes	50,000 »	7,078,200 »
10	<i>Tribunaux de première instance et de commerce.</i> — Personnel.	5,250,000 »	
11	<i>Tribunaux de première instance et de commerce</i> — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes	29,000 »	
12	<i>Justices de paix et tribunaux de police</i> — Personnel	2,082,000 »	
13	<i>Justices de paix et tribunaux de police.</i> — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes.	42,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE
VOOR HET DIENSTJAAR 1904.

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
EERSTE SECTIE. — GEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK I			
MIDDENBESTUUR.			
1	Jaarwedge van den Minister	21,000 "	
2	Jaarwedden der ambtenaren, beambten en bedienden	543,000 "	
3	Materieel. (Inbegrepen eene som van 10,000 frank als tijdelijke last.)	85,000 "	669,500 "
4	Kosten voor opmaken en uitgeven van statistiekwerken. — Aandeel van België in de uitgaven van de Internationale Commissie der gevangeniszen	9,000 "	
5	Reis- en verblijfkosten en zendingen buiten 's lands	15,500 "	
HOOFDSTUK II			
RECHTERLIJKE MACHT.			
6	<i>Hof van verbreking.</i> — Personeel	288,000 "	
7	<i>Hof van verbreking.</i> — Materieel. — Vergoedingen aan den griffier voor het materieel der griffie	3,200 "	
8	<i>Hoven van beroep.</i> — Personeel	1,372,000 "	
9	<i>Hoven van beroep.</i> — Materieel — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies	30,000 "	7,078,200 "
10	<i>Rechtbanken van eersten aanleg en van koophandel.</i> — Personeel	3,250,000 "	
11	<i>Rechtbanken van eersten aanleg en van koophandel.</i> — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies	29,000 "	
12	<i>Vrederechten en politierechtbanken.</i> — Personeel	2,082,000 "	
13	<i>Vrederechten en politierechtbanken.</i> — Vergoedingen aan de griffiers voor het materieel der griffies	42,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE III.			
JUSTICE MILITAIRE.			
14	<i>Cour militaire.</i> — Personnel. — Indemnités pour le service du secrétariat de l'auditeur général.	40,500 »	140,000 »
15	<i>Cour militaire.</i> — Matériel	2,000 »	
16	<i>Conseils de guerre.</i> — Personnel	98,500 »	
17	<i>Conseils de guerre.</i> — Matériel	8,000 »	
CHAPITRE IV.			
FRAIS DE JUSTICE.			
18	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais des communications téléphoniques. (<i>Crédit non limitatif</i>) (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion.	2,500,000 »	2,514,000 »
19	Traitements des exécuteurs des arrêtés criminels.	1,000 »	
20	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires.	15,000 »	
CHAPITRE V.			
PALAIS DE JUSTICE.			
21	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre.	107,000 »	107,000 »
CHAPITRE VI.			
PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.			
22	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i> . . .	290,000 »	
23	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires.	195,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIEFEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk
HOOFDSTUK III.			
KRIJSGERECHT.			
14	<i>Krijsgerechtshof.</i> — Personeel. — Vergoedingen voor den dienst van het secretariaat van den auditeur-generaal	40,500 »	
15	<i>Krijsgerechtshof.</i> — Materieel	2,000 »	
16	<i>Krijgsraden.</i> — Personeel	98,500 »	140,000 »
17	<i>Krijgsraden.</i> — Materieel	8,000 »	
HOOFDSTUK IV.			
GERECHTSKOSTEN			
18	Gerechtskosten in lijfstraffelijke en boetstraffelijke zaken en in politiezaken, de kosten van mededeelingen per telefoon inbegrepen (<i>Onbepaald krediet.</i>) (De kosten van vervoer der op de grens gebrachte vreemdelingen worden met de gerechtskosten gelijkgesteld en volgens dezelfde tarieven vereffend) Kosten van beteekening der uitslijvingsbesluiten	2,500,000 »	
19	Jaarwedden van de uitvoerders der lijfstraffelijke vonnissen	1,000 »	2,314,000 »
20	Jaarwedden der aangestelden tot begeleiding der celrijtuigen	15,000 »	
HOOFDSTUK V.			
PALEIZEN VAN JUSTITIE.			
21	Ophouwing, herstelling en onderhoud van lokalen — Toelagen aan de provinciën en aan de gemeenten om haar te helpen behoorlijke lokalen te verschaffen voor den dienst der rechtbanken en der vrederechten — Meubelen van het Paleis van Justitie, te Brussel — vervaardiging — onderhoud en herstelling — Vergelding voor den onderhoudsdienst der meubelen van het Paleis van Justitie, te Brussel — Meubelen der beroepshoven van Gent en Luik en van de lokalen der krijgsraden.	107,000 »	107,000 »
HOOFDSTUK VI.			
OFFICIËELE UITGAVEN. — COMMISSIEËN EN JURYS.			
22	Jaarwedden en dagloonen van het personeel van bestuur en werkhuisen van den <i>Moniteur</i>	290,000 »	
23	Drukken van de <i>Verzameling der wetten</i> , van den <i>Moniteur</i> , van de <i>Annales parlementaires</i> , van de <i>Beknopte verlagen der handelingen van de Kamers</i> en bijkomende werken	195,000 »	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
24	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. — Matériel.	8,000 »	512,000 »
25	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le Royaume de Belgique.	9,000 »	
26	Traitements et indemnités d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois	10,000 »	
CHAPITRE VII.			
CULTES.			
27	Clergé supérieur du culte catholique	518,500 »	7,150,700 »
28	Clergé inférieur du culte catholique	5,777,000 »	
29	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises.	900,000 »	
30	Culte protestant et anglican. — Personnel.	89,900 »	
31	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.	10,000 »	
32	Culte israélite. — Personnel	24,500 »	
35	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues.	1,000 »	
34	Subsides aux provinces, communes et consistoires pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite	10,000 »	
CHAPITRE VIII.			
BIENFAISANCE.			
<i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>			
35	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. (<i>Crédit non limitatif.</i>)	5,500,000 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
24	Uitgeven van eene verzameling van onderrichtingen-omzendbrieven van het Departement van Justitie uitgegaan; drukken van voor-wetsontwerpen en andere wetgevingssbescheiden; reiskosten en andere kosten van de leden der commissiën van wetgeving en der examenjury's. — Materieel	8,000 "	512,000 "
25	Uitgeven van eene verzameling der oude wetten van de Oostenrijksche Nederlanden, van het prinsdom Luik en van andere landen welke grondgebied in het Koninkrijk België is begrepen	9,000 "	
26	Jaarwedden en vergoedingen van beambten gehecht aan de koninklijke Commissie voor het uitgeven der oude wetten	10,000 "	
HOOFDSTUK VII.			
EEREDIENSTEN.			
27	Hoogere geestelijkheid van den katholieken eeredienst	318,500 "	7,150,700 "
28	Lagere geestelijkheid van den katholieken eeredienst	5,777,000 "	
29	Toelagen aan provinciën, gemeenten en kerkfabrieken voor de gebouwen tot den katholieken eeredienst dienende, daaronder begrepen de dubbeldienstige torens, de eeredienstkosten in de kerk van het kamp van Beverloo en de meubeleering van de kerken.	900,000 "	
50	Hervormde en Anglicaansche eeredienst. — Personeel.	89,900 "	
51	Toelagen voor eeredienstkosten en verschillende uitgaven	10,000 "	
52	Israëlitische eeredienst. — Personeel	24,500 "	
53	Kantoorkosten van het centraal consistorie en onvoorziene uitgaven	1,000 "	
54	Toelagen aan de provinciën, gemeenten en consistoriën tot oprichting van gebouwen aan den protestantschen en israëlitischen eeredienst gewijd	10,000 "	
HOOFDSTUK VIII.			
WELDADIGHEID.			
<i>Gestichten van weldadigheid en huizen voor krankzinnigen.</i>			
55	Kosten van onderhoud en vervoer van behoeftigen door de wet ten laste van den Staat gebracht. (Onbepaald krediet)	3,300,000 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE)

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
56	Subsides à accorder : 1° à titre extraordinaire à des communes, à des établissements de bienfaisance, à des institutions pour aveugles et sourds-muets et à des asiles d'aliénés ; 2° à titre de secours à des aliénés indigents et aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre	150,000 »	
57	Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection des dits asiles.	14,000 »	
<i>Écoles de bienfaisance de l'État.</i>			
58	Écoles de bienfaisance de l'État. — Personnel, y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés des dits établissements . . .	561,500 »	5,102,000 »
59	Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du Gouvernement . . .	762,200 »	
40	Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. Bâtiments et immeubles	269,300 »	
41	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État	40,000 »	
42	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance	5,000 »	
CHAPITRE IX.			
PRISONS.			
45	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfert de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation	990,000 »	
44	Salaires des détenus.	170,000 »	
45	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants. — Armement du personnel	25,000 »	
46	Frais de voyage des membres des commissions, des fonctionnaires et employés.	18,000 »	
47	Traitements des fonctionnaires et employés	1,584,000 »	2,954,200 »
48	Indemnité de logement de certains fonctionnaires et employés.	50,200 »	

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
36	Toelagen te verleenen : 1 ^o als buitengewone toelagen aan gemeenten, aan gestichten van weldadigheid, aan gestichten voor blinden en doofstommen en aan gestichten voor krankzinnigen; 2 ^o tot onderstand aan behoeftige krankzinnigen en aan de slachtoffers van militaire oogziekte, die geen recht hebben op pensioen of hulpgeld ten laste van het Departement van Oorlog.	150,000 "	
37	Reis- en verblijfkosten en vergoedingen van den algemeenen opziener der gestichten van weldadigheid en der huizen voor krankzinnigen, van de toegevoegde opzieners, alsmede van de leden en secretarissen van de comiteen van toezicht dezer laatste gestichten .	14,000 "	
<i>Weldadigheidsscholen van den Staat.</i>			
38	Weldadigheidsscholen van den Staat. — Personeel, daaronder de reiskosten van de leden der comiteen van toezicht en van ambtenaren en beambten dier gestichten	561,500 "	5,103,000
39	Weldadigheidsscholen van den Staat. — Ter beschikking van de Regeering gestelde leerlingen	762,200 "	
40	Weldadigheidsscholen van den Staat. — Materieel. Gebouwen en onroerende goederen .	269,500 "	
41	Bescherming van jonge lieden die de weldadigheidsscholen van den Staat verlaten . .	40,000 "	
42	Koninklijke Commissie der patronaten en tot bescherming der kindschheid	5,000 "	
HOOFDSTUK IX.			
GEVANGENISSEN.			
43	Onderhoud, kleeding, slaapperief en voeding der gevangenen. Vervoer per buitengewone correspondentiën van zekere gevangenen, en reiskosten hunner bewakers. — Verbruik- en verwerkwaren	990,000 "	
44	Werkloon der gevangenen	170,000 "	
45	Maken en kosten van kleeding en uitrusting der wachters. — Wapening van het personeel	23,000 "	
46	Reiskosten van de leden der commissiën, der ambtenaren en beambten	18,000 "	
47	Jaarwedden der ambtenaren en beambten.	1,584,000 "	2,954,200 "
48	Vergoeding voor huisvesting aan zekere ambtenaren en beambten.	50,200 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
49	Frais d'impression et de bureau	14,000 »	
50	Patronage des condamnés libérés	50,000 »	
51	<i>Mobilier.</i> Achat, confection et entretien. — <i>Bâtiments.</i> Entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles	275,000 »	
CHAPITRE X.			
FRAIS DE POLICE.			
52	Mesures de sûreté publique	60,000 »	60,000 »
CHAPITRE XI.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ, PENSIONS ET SECOURS.			
55	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département	56,500 »	
54	Pensions civiles. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1905 et aux exercices clos.) (<i>Crédit non limitatif</i>)	20,000 »	
55	Pensions ecclésiastiques. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1905 et aux exercices clos.) (<i>Crédit non limitatif</i>)	16,000 »	
56	Secours à des ministres des cultes	50,000 »	134,500 »
57	Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens magistrats, fonctionnaires, employés ou agents salariés des divers services ressortissant au Département, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse	27,000 »	
58	Secours à accorder, en cas de situation malheureuse, pour frais de dernière maladie et de funérailles de magistrats, fonctionnaires, employés et agents salariés des divers services ressortissant au Département	5,000 »	
CHAPITRE XII.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
59	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux	7,500 »	7,500 »
TOTAL. fr.			26,198,600 »

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk.
49	Druk- en kantoorkosten	14,000 »	
50	Bescherming van vrijgestelde veroordeelden	30,000 »	
51	<i>Meubelen.</i> Aankoop, maken en onderhoud. — <i>Gebouwen.</i> Onderhoud en verbetering. — Huurprijs van gebouwen	275,000 »	
HOOFDSTUK X.			
POLITIEKOSTEN.			
52	Maatregelen van openbare veiligheid	60,000 »	60,000 »
HOOFDSTUK XI.			
WEDDEN VAN BESCHIKBAARHEID, PENSIOENEN EN HULPVERLEENING.			
53	Tijdelijke wedden van beschikbaarheid voor ambtenaren en beambten der onderscheidene van het Departement afhangende diensten	36,500 »	
54	Burgerlijke pensioenen. (Betaling der termijnen verschenen vóór de inschrijving in het grootboek, betreffende het dienstjaar 1903 en de gesloten dienstjaren.) (<i>Onbepaald krediet.</i>)	20,000 »	
55	Geestelijke pensioenen. (Betaling der termijnen verschenen vóór de inschrijving in het grootboek, betreffende het dienstjaar 1903 en de gesloten dienstjaren.) (<i>Onbepaald krediet.</i>)	16,000 »	
56	Hulpverlening aan bedienaren der eerediensten	30,000 »	154,500 »
57	Te verleenen hulp, waar geen pensioen genoten wordt, aan voormalige magistraten, ambtenaren, beambten of bezoldigde agenten der onderscheidene van het Departement afhangende diensten, aan hunne weduwen of verwanten wier steun zij waren, die in ongelukkige omstandigheden verkeerden	27,000 »	
58	Te verleenen hulp, wanneer ongelukkige omstandigheden voorhanden zijn, wegens kosten van laatste ziekte en ter aardbestelling van magistraten, ambtenaren, beambten en bezoldigde agenten der onderscheidene van het Departement afhangende diensten.	5,000 »	
HOOFDSTUK XII.			
ONVOORZIENE UITGAVEN.			
59	Onvoorziene uitgaven niet in de Begrooting beschreven, met inbegrip der uitgaven voor den aankoop van aan de rechtbanken te verstrekken boeken	7,500 »	7,500 »
TOTAAL fr.			26,198,600 »

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XIII.			
SERVICES DIVERS.			
60	Construction d'une maison de refuge pour femmes	100,000 »	
61	Construction de prisons cellulaires à Audenarde, à Turnhout et à Bruxelles. — Achat de terrains. — Plans — Travaux de construction et de parachèvement	600,000 »	
62	Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'État	25,000 »	925,000 .
65	Construction et ameublement d'une école de bienfaisance à Ypres. — Parachèvement. — Achat de terrains	200,000 »	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE. fr.			27,125,600 »

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 10 octobre 1903.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre de la Justice,

J. VAN DEN HEUVEL.

*Le Ministre des Finances
et des Travaux publics,*

P. DE SMET DE NAEYER.

BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE (VERVOLG).

Artikelen	AANWIJZING DER DIENSTEN EN VAN HET VOORWERP DER UITGAVEN.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel	TOTAAL per hoofdstuk.
TWEDE SECTIE. — BUITENGEWONE UITGAVEN.			
HOOFDSTUK XIII.			
VERSCHILLENDE DIENSTEN.			
60	Bouwen van een toevluchtsluis voor vrouwen	100,000 °	
61	Bouwen van celgevangenhuizen te Audenaerde, Turnhout en Brussel. — Aankoop van gronden. — Plans. — Werken tot aanbouw en voltooiing	600,000 °	925,000 °
62	Vergrootingswerken in de weldadigheidsscholen van den Staat.	25,000 °	
63	Bouwing en meubileren eener weldadigheidsschool te Ieperen. — Voltooiing. — Aankoop van gronden	200,000 °	
TOTAAL DER BEGROOTING VAN HET MINISTERIE VAN JUSTITIE. . . fr.			27,125,800 °

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit
van 10^{de} October 1903.

LÉOPOLD.

VAN 'S KONINGS WEGE :

De Minister van Justitie,

J. VAN DEN HEUVEL

*De Minister van Financiën
en Openbare Werken,*

P. DE SMET DE NAEYER.

1911

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

pour l'exercice 1904.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandes POUR L'EXERCICE 1904	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000 »	
545,000	525,000	20,000	»	524,900	518,790 05	<p>(1) Application de l'article 3 de l'arrêté organique</p> <p>(2) Deux inspecteurs généraux avec rang et traitement de directeur général et application de l'article 3 de l'arrêté organique</p> <p>(3) Application à un chef de division de l'article 3 de l'arrêté organique,</p> <p>(4) Id. a 1 sous-chef de bureau.</p> <p>(5) Id. a 1 commis de 2^e classe</p> <p>(6) Application de l'article 4 de l'arrêté ministériel du 8 septembre 1890.</p> <p>(7) Id. a 2 messagers.</p> <p>(8) Id. a 1 nettoyeuse.</p>
564,000	544,000	20,000	»	545,900	539,790 05	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . fr.
		(Y compris une somme de 10,000 francs en charge temporaire.)	
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papiers, livres, reliures, etc. fr. 40,000 »	
	b.	Éclairage, chauffage de 125 foyers 16,000 »	
	c.	Entretien de l'hôtel et des bureaux, achat et entretien des meubles 27,000 »	
4	»	Frais de rédaction et de publication de recueils statistiques — Quote-part de la Belgique dans les frais de la Commission pénitentiaire internationale	
5	»	Frais de route et de séjour et missions à l'étranger	
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.	
CHAPITRE II.			
ORDRE JUDICIAIRE.			
COUR DE CASSATION. — <i>Personnel.</i>			
6	»	Premier président	1 16,900 16,900
		Président de chambre.	1 13,900 13,900
		Conseillers	15 11250 à 12150 175,900
		Procureur général.	1 16,000 16,000
		Avocats généraux	2 12,000 24,000
		Greffier en chef.	1 8,500 8,500
		Greffiers adjoints	2 5000 à 5500 10,500
		Secrétaire du parquet	1 4,800 4,800
		Commis —	1 2,750 2,750
		Employés du greffe	2 1600 à 1700 3,500
		Messagers	5 1400 à 2000 5,200
		Huissiers audienciers	6 750 4,500
		Indemnités pour frais d'exécution des lois électorales	» » 500
		Indemnité pour le service du cabinet du premier président	» » 500
		Indemnité accordée au greffier en chef (loi du 25 novembre 1889).	» » 1,500
		Indemnité pour dépenses accidentelles de greffe	» » 550
		Augmentations des traitements:	» » 1,500
<i>Matériel. — Indemnités au greffier pour le matériel du greffe.</i>			
7	»	La Cour	» » 3,000
		Le parquet	» » 1,600
		Dépenses éventuelles	» » 200
		Indemnités pour le matériel de greffe	» » 400
		A REPORTER. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
564,000	544,000	20,000	»	545,900	559,790 03	
85,000	80,000	5,000	»	90,200	85,997 21	
9,000	9,000	»	»	9,000	15,557 98	
13,500	15,500	»	»	13,750	12,270 60	
669,500	646,500	23,000	»	658,850	651,615 82	
AUGMENTATION. . fr.		23,000 »				
288,000	291,000	»	5,000	288,000	285,699 71	
5,200	5,200	»	»	5,200	4,920 »	
293,200	296,200	»	5,000	293,200	290,619 71	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		Report. fr.		
		NOBRE d'égeli	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.
		<i>COURS D'APPEL. — Personnel.</i>		
		3	15350 à 15650	40,050
		14	10500 à 10900	114,200
		79	8100 à 9900	708,200
		3	13550 à 15650	40,350
		3	9700 à 10600	50,600
		12	9200 à 9800	111,500
		7	7600 à 8200	55,100
		3	7500 à 8500	24,000
		25	4000 à 6000	115,500
		3	4500 à 5900	16,500
		17	1600 à 5200	59,700
		12	200 à 2500	16,200
8	»	»	»	7,000
		14	1200 à 2160	25,660
		2	1000 à 1400	2,400
		12	700	8,400
		1	1550	1,350
		»	»	6,000
		»	»	500
		»	»	1,500
		»	»	500
		»	»	3,190
		»	»	8,000
		<i>Matériel. — Indemnités aux greffiers pour le matériel des greffes.</i>		
				9,500
				7,500
				8,400
				600
9	»	Au moyen de ces allocations, les Cours doivent couvrir toutes les dépenses résultant du chauffage, de l'éclairage, des impressions, des fournitures de bureau et de l'entretien de leur mobilier. — Les comptes d'emploi doivent être rendus à la Cour des Comptes.		
				4,000
				A REPORTER fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
295,200	296,200	»	3,000	295,200	290,619 71	
1,572,000	1,544,000	28,000	»	1,552,000	1,295,826 76	
30,000	30,000	»	»	30,200	27,592 44	
1,695,200	1,670,200	28,000	5,000	1,655,400	1,612,058 91	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.				
		NOMBRE d'écrits.	APPOINTEMENTS PAR AN.	MONTANT de la DÉPENSE.	TOTAL par SERVICE.	
					REPORT. . . . fr.	
		TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE ET DE COMMERCE. — <i>Personnel.</i>				
		1 ^{re} CLASSE. — <i>Bruzelles, Gand, Liège et Anvers.</i> <i>Personnel.</i>				
	u.	Présidents	4	8900 à 9800	37,600	995,400
		Vice-présidents	15	6500 à 8000	114,000	
		Juges d'instruction	20	6250 à 7750	144,500	
		Juges	41	5000 à 6500	221,000	
		Procureurs du Roi	4	8800 à 10100	39,100	
		Substituts	29	5000 à 6200	152,000	
		Greffiers	4	7500 à 8500	32,500	
		Greffiers adjoints.	48	5200 à 4000	175,600	
		Secrétaires des parquets.	4	5400 à 4400	15,900	
		Commis des parquets	52	1200 à 2800	54,000	
		Huissiers audienciers	25	400	9,200	
		2 ^o CLASSE. — <i>Arlon, Bruges, Charleroi, Courtrai, Dinant, Louvain, Mons, Namur, Nivelles, Tongres, Termonde, Tournai, Verviers et Hasselt.</i> — <i>Personnel.</i>				
	b.	Présidents	14	7000 à 9100	120,400	1,561,100
		Vice-présidents	14	6100 à 7500	92,700	
		Juges d'instruction	26	5250 à 6750	151,900	
		Juges	54	4500 à 6000	266,100	
		Procureurs du Roi	14	7500 à 8800	116,500	
		Substituts	53	4500 à 5700	156,100	
		Greffiers	14	6000 à 7000	91,000	
		Greffiers adjoints.	59	3000 à 3800	207,000	
		Secrétaires des parquets.	14	2700 à 4800	56,000	
		Commis des parquets	45	1200 à 2800	77,400	
		Huissiers audienciers	50	500	15,000	
		Indemnités allouées à divers greffiers de tribunaux de première instance (loi du 25 novembre 1889).	>	>	11,000	
		3 ^o CLASSE. — <i>Audenarde, Furnes, Huy, Malines, Marche, Neuschâteau, Turnhout et Ypres.</i> — <i>Personnel.</i>				
10		Présidents	8	6000 à 8100	57,500	
		Juges d'instruction	8	4750 à 5950	42,500	
		Juges	18	4000 à 5200	80,500	
		Procureurs du Roi	8	6600 à 7800	57,800	
		Substituts	9	4000 à 4500	56,900	
		Greffiers	8	4500 à 5500	59,500	
		Greffiers adjoints.	15	2800 à 5600	46,700	
		A REPORTER. fr.			561,200	2,556,500

DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFERENCES		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DEPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,695,200	1,670,200	28,000	3,000	1,655,400	1,612,058 91	
1,695,200	1,670,200	28,000	3,000	1,655,400	1,612,058 91	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,695,200	1,670,200	28,000	5,000.	1,655,400	1,612,058 91	
5,230,000	5,192,000	58,000	»	5,116,000	5,051,028 01	
29,000	27,000	2,000	»	37,000	26,965 45	
2,082,000	2,040,000	42,000	»	2,028,800	2,006,669 68	(1) 3 titulaires jouissent à titre personnel du traitement de la 1 ^{re} classe. (Loi du 25 no- vembre 1889.) (2) 1 titulaire jouit, etc., de la 2 ^e classe. (Id.) (3) 6 titulaires jouissent, etc., de la 1 ^{re} classe. (Id.) (4) 1 titulaire jouit, etc., de la 2 ^e classe. (Id.)
42,000	42,000	»	»	55,500	40,426 77	
7,078,200	6,971,200	110,000	5,000	6,890,700	6,757,126 82	
AUGMENTATION. . fr.		107,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		CHAPITRE III.	MONTE d'agents	APPOINTEMENTS par an.	MONTANT de la dépense.
		CHAPITRE III.			
		JUSTICE MILITAIRE.			
		COUR MILITAIRE. — Personnel.			
14	»	Président	1	10,800	10,800
		Auditeur général	1	10,800	10,800
		Substitut de l'auditeur général	1	7100 à 7400	7,125
		Greffier	1	4,500	4,500
		Id. adjoint	1	2,600	2,600
		Messagers	2	1400 à 1800	3,200
		Augmentations des traitements	»	»	475
		Indemnité pour le service de l'auditorat général	»	»	1,000
15	»	Cour militaire. — Matériel			
		CONSEILS DE GUERRE. — Personnel.			
		Auditeurs militaires de 1 ^{re} classe	2	7,100	14,200
		Substituts	2	4000 à 4500	8,400
		Auditeurs militaires de 2 ^e classe	5	6700 à 7300	21,400
		Substituts	2	4,500	8,250
		Auditeurs militaires de 5 ^e classe	2	6200 à 6500	12,450
		Greffiers de 1 ^{re} classe	2	5,200	6,400
		Id. de 2 ^e id.	3	3,000	9,000
		Id. de 5 ^e id.	2	2,800	5,600
16	»	Greffiers adjoints de 1 ^{re} classe	2	2,000	4,000
		Id. de 2 ^e id.	1	1,800	1,800
		Id. de 5 ^e id.	»	»	»
		Employés dans les auditorats	2	2000 à 2400	4,400
		Messagers	2	1,000	2,000
		Huissiers	»	200	200
		Indemnités pour le service du messenger	»	»	200
		Augmentations des traitements	»	»	500
17	»	Conseils de guerre. — Matériel			
		TOTAL DU CHAPITRE III. fr.			
		CHAPITRE IV.			
		FRAIS DE JUSTICE.			
		Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police, y compris les frais de communications téléphoniques. (<i>Credit non limitatif</i>) (Les frais de transport des étrangers conduits à la frontière sont assimilés aux frais de justice et liquidés d'après les mêmes tarifs.) Frais de signification des arrêtés d'expulsion :			
18	a.	Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle et de police — Indemnités aux victimes d'erreurs judiciaires			2,250,000 »
	b.	Frais de justice pour affaires du ressort de la Cour militaire, des conseils de guerre et de la garde civique			50,000 »
19	»	Traitements des exécuteurs des arrêts criminels			
20	»	Traitements des préposés à la conduite des voitures cellulaires			
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES.		CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
40,500	40,000	500	»	59,600	59,033 44	
2,000	2,000	»	»	2,000	1,500 »	
98,500	98,000	500	»	96,900	95,624 57	
8,000	8,000	»	»	8,000	6,555 41	
149,000	148,000	1,000	»	146,500	140,693 42	
AUGMENTATION. . fr		1,000				
2,500,000	2,500,000	»	»	2,500,000	2,445,228 59	
1,000	1,000	»	»	1,000	999 96	
15,000	15,000	»	»	15,000	12,275 16	
2,514,000	2,514,000	»	»	2,514,000	2,458,505 71	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTEA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																							
CHAPITRE V.																									
PALAIS DE JUSTICE.																									
21	»	Construction, réparation et entretien de locaux. — Subsidés aux provinces et aux communes pour les aider à fournir des locaux convenables pour le service des tribunaux et des justices de paix. — Mobilier du Palais de justice de Bruxelles : confection, entretien et réparations. — Rémunération pour le service de l'entretien du mobilier du Palais de justice de Bruxelles. — Mobilier des Cours d'appel de Gand et de Liège et des locaux des Conseils de guerre.																							
TOTAL DU CHAPITRE V. fr.																									
CHAPITRE VI.																									
PUBLICATIONS OFFICIELLES. — COMMISSIONS ET JURYS.																									
22	»	Traitements et salaires du personnel de la direction et des ateliers du <i>Moniteur</i> :																							
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 60%;">NOMBRE D'AGENTS.</th> <th style="width: 20%;">Appointements par an.</th> <th style="width: 20%;">Montant de la dépense.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 Directeur</td> <td style="text-align: right;">8,000 »</td> <td rowspan="7" style="vertical-align: middle;">} 19,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Contrôleur de la comptabilité.</td> <td style="text-align: right;">800 »</td> </tr> <tr> <td>1 Secrétaire comptable</td> <td style="text-align: right;">3,000 »</td> </tr> <tr> <td>1 Commis.</td> <td style="text-align: right;">2,300 »</td> </tr> <tr> <td>1 Commis classeur.</td> <td style="text-align: right;">2,100 »</td> </tr> <tr> <td>1 Concierge</td> <td style="text-align: right;">1,100 »</td> </tr> <tr> <td>1 Nettoyeuse.</td> <td style="text-align: right;">800 »</td> </tr> <tr> <td>Nomination. Augmentations éventuelles des traite- ments. Indemnités</td> <td style="text-align: right;">900 »</td> <td rowspan="2" style="vertical-align: middle;">} 271,000 »</td> </tr> <tr> <td>Personnel des ateliers.</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.	1 Directeur	8,000 »	} 19,000 »	1 Contrôleur de la comptabilité.	800 »	1 Secrétaire comptable	3,000 »	1 Commis.	2,300 »	1 Commis classeur.	2,100 »	1 Concierge	1,100 »	1 Nettoyeuse.	800 »	Nomination. Augmentations éventuelles des traite- ments. Indemnités	900 »	} 271,000 »	Personnel des ateliers.	
NOMBRE D'AGENTS.	Appointements par an.	Montant de la dépense.																							
1 Directeur	8,000 »	} 19,000 »																							
1 Contrôleur de la comptabilité.	800 »																								
1 Secrétaire comptable	3,000 »																								
1 Commis.	2,300 »																								
1 Commis classeur.	2,100 »																								
1 Concierge	1,100 »																								
1 Nettoyeuse.	800 »																								
Nomination. Augmentations éventuelles des traite- ments. Indemnités	900 »	} 271,000 »																							
Personnel des ateliers.																									
23	»	Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> , des <i>Annales parlementaires</i> , des <i>Comptes rendus des séances des Chambres</i> et travaux accessoires																							
24	»	Publication d'un recueil d'instructions-circulaires émanées du Département de la Justice; impression d'avant-projets de lois et autres documents législatifs; frais de route et autres des membres des commissions de législation et des jurys d'examen. Matériel																							
25	»	Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et d'autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique																							
26	»	Indemnités et traitements d'employés attachés à la Commission royale de publication des anciennes lois.																							
TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.																									

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
107,000	107,000	»	»	107,000	45,997 84	
107,000	107,000	»	»	107,000	45,997 84	
290,000	290,000	»	»	263,200	297,446 05	
195,000	195,000	»	»	115,000	154,997 19	
8,000	8,000	»	»	8,000	4,593 45	
9,000	9,000	»	»	9,000	10,998 45	
10,000	10,000	»	»	10,000	8,000 »	
512,000	512,000	»	»	403,200	456,055 14	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE VII.				
CULTES.				
27	»	Clergé supérieur du culte catholique :		
		CLERGÉ SUPÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Archevêque	1	21,000 »
		Évêques	5	16,000 »
		Frais de tournées et du secrétariat	»	»
		Secrétaires d'archevêché	3	1,500 »
		— d'évêché	10	1,000 »
		Vicaires généraux	4	4,500 »
		— —	10	4,000 »
		Chanoines	58	2,400 »
		—	14	2,000 »
28	»	Clergé inférieur du culte catholique :		
		CLERGÉ INFÉRIEUR.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Curés de 1 ^{re} classe	120	2,100 »
		Curés de 2 ^e classe	45	1,800 »
		— —	55	1,600 »
		— —	48	1,400 »
		Desservants	821	1,400 »
		—	905	1,200 »
		—	1	1,100 »
		—	1,276	1,000 »
		Chapelains	5	1,000 »
		—	20	900 »
		—	114	800 »
		Vicaires	25	1,000 »
		—	801	900 »
		—	1,096	800 »
		Coadjuteur	»	»
		Desservants d'églises annexes et d'autres ser- vices reconnus par l'État. — Indemnités. Places nouvelles à créer. Conversion de suc- cursales en cures et élévation de cures de la 2 ^e classe à la 1 ^{re}	»	»
				74,600 »
				5,777,000 »
29	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église, pour les édifices servant au culte catholique, y compris les tours mixtes, les frais du culte dans l'église du camp de Beverloo et l'ameublement des églises		

A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
518,500	519,500	»	1,200	519,500	515,400 »	
5,777,000	5,720,000	57,000	»	5,696,000	5,593,165 46	
900,000	900,000	»	»	1,050,000	1,050,000 »	
6,995,500	6,959,500	57,000	1,200	7,065,500	6,963,565 46	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des develop- peuents.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. . . fr.		
30	»	Culte protestant et anglican (<i>personnel</i>) :		
		PASTEURS ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Pasteurs	7	4,000 »
		—	1	3,951 20
		—	1	3,528 »
		—	2	2,900 »
		—	1	2,500 »
		—	5	2,400 »
		—	6	2,280 »
		—	1	2,000 »
		—	1	1,900 »
		—	6	1,200 »
		Lecteur-chantre	1	1,008 »
		—	1	762 »
		—	3	480 »
		Sacristain	1	504 »
		Marguilliers.	2	258 »
		—	9	252 »
		Création de nouveaux emplois et augmentations de traitements	»	»
				2,862 80
31	»	Subsides pour frais du culte et dépenses diverses.		
32	»	Culte israélite (<i>personnel</i>) :		
		MINISTRES ET EMPLOYÉS.	NOMBRE d'agents.	Appointements par an.
				TOTAL des traitements.
		Grand rabbin	1	5,292 »
		Rabbins	2	2,500 »
		Ministres officiants	2	2,125 »
		— —	2	1,500 »
		— —	1	1,400 »
		— —	2	1,500 »
		— —	1	800 »
		Secrétaire du consistoire.	1	800 »
		Augmentations de traitements.	»	»
				1,558 »
35	»	Frais de bureau du consistoire central et dépenses imprévues		
34	»	Subsides aux provinces, communes et consistoires, pour construction d'édifices consacrés aux cultes protestant et israélite.		
				TOTAL DU CHAPITRE VII. . . . fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
6,995,500	6,959,500	57,000	1,200	7,065,500	6,963,565 46	
89,900	88,000	1,900	»	87,000	84,462 28	
10,000	10,000	»	»	10,000	8,705 97	
24,500	23,150	1,350	»	20,500	17,791 99	
1,000	1,000	»	»	1,000	1,000 »	
10,000	10,000	»	»	6,000	»	
7,150,700	7,071,650	60,250	1,200	7,190,000	7,075,525 70	
AUGMENTATION . . fr.		59,050				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
CHAPITRE VIII.					
BIENFAISANCE.					
<i>Établissements de bienfaisance et d'aliénés.</i>					
35	»	Frais d'entretien et de transport d'indigents que la loi met à la charge de l'État. (<i>Crédit non limitatif</i>)			
36	»	Subsides à accorder : 1° à titre extraordinaire à des communes, à des établissements de bienfaisance, à des institutions pour aveugles et sourds-muets et à des asiles d'aliénés; 2° à titre de secours à des aliénés indigents et aux victimes de l'ophtalmie dite militaire, qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre			
37	»	Frais de route et de séjour et indemnités de l'inspecteur général des établissements de bienfaisance et des asiles d'aliénés, des inspecteurs adjoints, ainsi que des membres et secrétaires des comités d'inspection desdits asiles.			
<i>Écoles de bienfaisance de l'État.</i>					
38	»	Écoles de bienfaisance de l'État. — <i>Personnel</i> (y compris les frais de voyage des membres des comités d'inspection et des fonctionnaires et employés desdits établissements) :			
PERSONNEL					
		NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS		TOTAL des traitements.
			minimum.	maximum.	
	Directeurs	4	5,000	9,600	27,300
	Directrice	1		1,200	1,200
	Sous-directeur	1	3,000	4,500	3,500
	Chef de bureau	1	3,500	4,500	4,500
	Aumôniers catholiques	5	3,100	3,500	13,700
	Aumônier adjoint	1	1,800	2,200	1,800
	Médecins	5	2,400	2,800	14,000
	— adjoints	2	1,800	2,200	4,200
	Instituteurs principaux	4	2,700	3,200	12,200
	— adjoints	16	2,000	2,400	38,400
	Agents comptables	4	3,500	3,900	15,060
	Commis comptable	1	2,200	2,900	2,500
	Commis de 1 ^{re} classe	9	2,200	2,900	25,500
	— de 2 ^e classe	12	1,700	2,100	22,500
	— de 3 ^e classe	2	1,500	1,600	3,000
	Magasiniers	4	1,700	2,100	7,800
	Surveillants religieux	54	700	900	37,800
	Chefs-surveillants	5	2,000	2,800	11,900
	Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe	118	1,200	1,900	188,800
	Professeur surveillant de culture	1		2,050	2,050
	Maîtres de musique	2	»	»	750
	Organistes, chantres, acolytes	9	»	»	1,475
	Aumôniers protestants et israélites	3	»	»	1,050
	Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.)	»	»	»	5,300
	Frais de représentation	»	»	»	600
	Gages du portier, des infirmiers, des autres agents de la ferme, du boulanger, etc.	»	»	»	76,790
	Augmentations éventuelles	»	»	»	10,000
	Frais de route et de séjour	»	»	»	8,525
	Frais d'habillement et d'équipement des surveillants	»	»	»	12,000
	Affiliation des ouvriers à la Caisse de retraite	»	»	»	6,000
561,500					
A REPORTER. fr.					

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION	DIMINUTION.			
5,300,000	5,300,000	»	»	3,400,000	3,375,000	»
150,000	150,000	»	»	130,000	130,000	»
14,000	14,000	»	»	14,500	13,800	»
561,500	561,500	»	»	555,500	550,645 51	
4,025,500	4,025,500	»	»	4,100,000	4,069,145 51	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . fr.				
		Écoles de bienfaisance de l'État. — Élèves mis à la disposition du Gouvernement :				
59	a.	Entretien et transfert des élèves placés dans les écoles de bienfaisance de l'État . . . fr.	562,200	»	}	
	b.	Id. id. id. en apprentissage chez des particuliers ou confiés à des établissements d'instruction ou de charité	200,000	»		
		Écoles de bienfaisance de l'État. — Matériel. — Bâtiments et immeubles :				
40	a.	Achat, confection et entretien du mobilier, frais d'impression et de bureau . . . fr.	50,000	»	}	
	b.	Dépenses relatives aux bâtiments, aux immeubles et au domaine agricole.	219,500	»		
41	»	Patronage des jeunes gens sortis des écoles de bienfaisance de l'État				
42	»	Commission royale des patronages et de la protection de l'enfance				
		TOTAL DU CHAPITRE VIII. fr.				
CHAPITRE IX.						
PRISONS.						
45	»	Entretien, habillement, couchage et nourriture des détenus. Transfert de certains détenus par correspondance extraordinaire et frais de voyage de leurs gardiens. — Articles de consommation et de transformation				
44	»	Salaires des détenus				
45	»	Confection et frais d'habillement et d'équipement des surveillants — Armement du personnel				
46	»	Frais de voyage des membres des commissions, ainsi que des fonctionnaires et employés.				
47	»	Traitements des fonctionnaires et employés :				
PERSONNEL.						
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS.		TOTAL des traitements.
				Minimum.	Maximum.	
		Secrétaires des Commissions administratives	5	2,200	2,800	7,800 »
		Secrétaire de la Commission centrale d'examen	1	1,000	1,000	1,000 »
		Directeurs	29	5,000	6,500	130,650 »
		— adjoints	7	3,000	4,500	51,500 »
		Aumôniers catholiques	29	700	2,800	54,540 »
		— adjoints.	6	1,800	2,200	12,800 »
		Médecins	27	700	2,800	56,550 »
		— adjoints	4	1,800	2,200	7,250 »
		— aliénistes	2	1,500	2,500	4,750 »
		Pharmaciens	5	2,500	3,000	9,000 »
		Instituteurs	17	1,800	2,800	39,500 »
		— adjoints	5	1,800	2,200	11,220 »
		A REPORTER.	153			346,560 »
A REPORTER. . . . fr.						

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,025,500	4,025,500	"	"	4,100,000	4,069,143 51	
762,200	822,200	"	60,000	1,056,000	1,097,760 74	
269,500	209,500	60,000	"			
40,000	40,000	"	"	60,000	54,000 "	
5,000	5,000	"	"	5,000	5,766 99	
5,102,000	5,102,000	60,000	60,000	5,201,000	5,226,671 24	
990,000	990,000	"	"	1,053,500	1,045,593 45	
170,000	170,000	"	"	182,800	175,694 04	
25,000	25,000	"	"	23,000	26,248 27	
18,000	18,000	"	"	19,800	17,413 60	
1,201,000	1,201,000	"	"	1,259,100	1,260,951 36	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		DÉSIGNATION DES EMPLOIS.	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENTS. Minimum. Maximum.	TOTAL des traitements.
					REPORT. fr.
					PERSONNEL (suite).
					REPORT. 546,560 »
					Comptables des prisons de 1 ^{re} classe. 5 2,800 5,400 17,540 »
					Commis de 1 ^{re} classe. 28 2,500 2,900 78,060 »
					— de 2 ^e — 24 1,600 2,000 45,400 »
					— de 2 ^e — (comptables). 27 1,900 2,500 61,700 »
					— de 3 ^e — 13 1,200 1,500 19,050 »
					— de 3 ^e — (comptables). » 1,500 1,800 »
					Surnuméraires et aides-commis. 14 300 600 6,000 »
					Magasiniers 4 1,600 2,000 7,900 »
					Surveillantes religieuses 80 700 800 56,470 »
					— laïques 6 800 800 4,800 »
					Chefs-surveillants 17 1,800 2,600 37,200 »
					Surveillants de 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e classe. 377 1,500 1,600 557,450 »
					Aides-surveillants (École) 15 1,100 1,100 16,500 »
					Contremaitres et surveillants des travaux 14 1,600 2,500 31,720 »
					Commissionnaires et barbiers 18 125 1,000 11,025 »
					Maitre de musique. 1 600 600 600 »
					Organistes. — Chantres. — Acolytes 59 40 400 8,570 »
					Aumôniers protestants et israélites 26 240 500 7,610 »
					Chevrons aux surveillants » 50 300 34,400 »
					Dépenses imprévues (remplacement provisoire d'agents malades, secours, indemnités, etc.) » » » 5,845 »
					Création de trois places de surveillant à Nivelles et d'une à Anvers » » » 6,100 »
					Création d'une place de magasinier à Louvain (C.) » » » 2,000 »
					Création d'une place de 1 ^{er} commis à Tournai. » » » 2,700 »
					Occupation de la nouvelle prison de Turahout » » » 19,200 »
					TOTAL. 863 1,584,000 »
48	»				Indemnité de logement à certains fonctionnaires et employés »
49	»				Frais d'impression et de bureau »
50	»				Patronage des condamnés libérés »
51	»				Mobilier. Achat, confection et entretien. — Bâtimens. Entretien et amélioration. — Loyer d'immeubles »
					TOTAL DU CHAPITRE IX. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,201,000	1,201,000	»	»	1,250,100	1,200,951 56	
1,584,000	1,544,000	40,000	»	1,525,500	1,502,049 56	
50,200	11,200	19,000	»	41,050	10,466 89	
14,000	44,000	»	»	17,200	15,988 28	
30,000	50,000	»	»	50,000	28,000 »	
275,000	275,000	»	»	245,000	252,451 »	
2,954,200	2,875,200	59,000	»	2,887,850	2,870,786 89	
AUGMENTATION. . fr.		59,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE X.		
FRAIS DE POLICE.		
52	•	Mesures de sûreté publique.
		TOTAL DU CHAPITRE X. fr.
CHAPITRE XI.		
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ, PENSIONS ET SECOURS.		
53	•	Traitements temporaires de disponibilité des fonctionnaires et employés des divers services ressortissant au Département
54	•	Pensions civiles. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1905 et aux exercices clos.) (<i>Crédit non limitatif</i>).
55	•	Pensions ecclésiastiques. (Paiement des termes échus avant l'inscription au grand-livre, relatifs à l'exercice 1905 et aux exercices clos.) (<i>Crédit non limitatif</i>).
56	•	Secours à des ministres des cultes
Secours à accorder, à défaut de pension, à d'anciens magistrats, fonctionnaires, employés ou agents salariés des divers services ressortissant au Département, à leurs veuves ou aux membres de leurs familles dont ils étaient les soutiens, qui se trouvent dans une position malheureuse :		
	a.	Aux magistrats et employés de l'ordre judiciaire ou à leurs veuves et familles. fr. 10,000 »
57	b.	Aux employés de l'Administration centrale, des établissements ressortissant au Département ou à leurs veuves et familles. 7,000 »
	c.	Aux employés des prisons ou à leurs veuves et familles 4,000 »
	d.	Aux agents salariés des divers services ressortissant au Département ou à leurs veuves et familles 6,000 »
58	•	Secours à accorder, en cas de situation malheureuse, pour frais de dernière maladie et de funérailles des magistrats, fonctionnaires employés et agents salariés des divers services ressortissant au Département.
		TOTAL DU CHAPITRE XI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1901.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000	»
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000	»
56,500	56,500	»	»	56,500	38,148 40	
20,000	20,000	»	»	20,000	21,511 46	Ancien article 27.
16,000	16,000	»	»	16,000	12,582 05	Ancien article 39.
50,000	50,000	»	»	54,000	50,000	» Ancien article 40.
27,000	27,000	»	»	(1) 21,000	(1) 18,384	» (1) Anciens articles 28, 29, 30.
5,000	5,000	»	»	»	»	Partie de l'ancien article 60.
154,500	154,500	»	»	127,500	120,225 91	

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉRO des articles.	LITTERA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE XII.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
59	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux
		<i>Pour mémoire :</i>
»	»	Dépenses de toute nature se rapportant à des exercices clos.
»	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget, y compris les dépenses résultant de l'achat de livres qu'il y aurait lieu de fournir aux tribunaux. — Secours aux anciens agents salariés des divers services ressortissant au Département, ou à leurs familles, qui se trouvent dans une situation malheureuse. — Secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés ou d'agents pensionnés qui se trouvent dans une situation malheureuse
TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.		
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XIII.		
SERVICES DIVERS.		
60	»	Construction d'une maison de refuge pour femmes.
61	»	Construction de prisons cellulaires à Audenarde, à Turnhout et à Bruxelles. — Achat de terrains. — Plans. — Travaux de construction et de parachèvement.
62	»	Travaux d'agrandissement aux écoles de bienfaisance de l'État
65	»	Construction et ameublement d'une école de bienfaisance à Ypres. — Parachèvement. — Achat de terrains
»	»	Tables décennales, de l'état civil (1891-1900). (<i>Pour mémoire.</i>)
TOTAL DU CHAPITRE XIII. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1903.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
7,500	7,500	»	»	»	»	
»	»	»	»	9,500	4,770 26	
»	»	»	»	24,000	16,678 51	Ancien article 60. Exercice 1902
7,500	7,500	»	»	35,800	21,448 77	
100,000	100,000	»	»	100,000	69,128 27	
600,000	580,000	20,000	»	790,200	536,912 01	
25,000	25,000	»	»	115,400	48,500 »	
200,000	200,000	»	»	»	»	
»	»	»	»	»	86,263 58	
925,000	905,000	20,000	»	1,005,600	710,800 86	
AUGMENTATION. . fr.		20,000				

BUDGET DE L'EXERCICE 1904.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i>	
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.	
	Administration centrale.
I.	Ordre judiciaire
II.	Justice militaire
III.	Frais de justice
IV.	Palais de justice
V.	Publications officielles. — Commissions et jurys.
VI.	Cultes
VII.	Bienfaisance
VIII.	Prisons
IX.	Frais de police
X.	Traitements de disponibilité, pensions et secours
XI.	Dépenses imprévues.
XII.	DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.
XIII.	Services divers
	ENSEMBLE. fr.

DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1904.	CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1905.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1902.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1901.	<i>Observations</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
669,500	646,500	23,000	»	658,850	651,615 82	
7,078,200	6,971,200	107,000	»	6,890,700	6,757,126 82	
149,000	148,000	1,000	»	146,500	140,695 42	
2,514,000	2,314,000	»	»	2,314,000	2,458,505 71	
107,000	107,000	»	»	107,000	43,997 84	
512,000	512,000	»	»	403,200	456,055 14	
7,150,700	7,071,650	59,050	»	7,190,000	7,075,325 70	
5,102,000	5,102,000	»	»	5,201,000	5,226,671 24	
2,934,200	2,875,200	59,000	»	2,887,850	2,870,786 89	
60,000	60,000	»	»	60,000	60,000	
154,500	154,500	»	»	127,500	120,225 91	
7,500	7,500	»	»	33,500	21,448 77	
925,000	905,000	20,000	»	1,005,600	710,800 86	
27,123,600	26,854,550	269,050	»	27,027,700	26,575,450 12	
AUGMENTATION . . . fr.		269,050				

(34)